



COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-huit heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis s'est réuni, à l'espace Cambrésis à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le treize décembre deux mille vingt-trois, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS : 47 membres sont présents dont 45 membres, avec voix délibérative (37 Titulaires et 8 suppléants)

45 membres sont présents avec voix délibérative, le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (21 votants – 17 titulaires – 4 suppléants ayant obtenu procuration)

- | | | |
|-----------------------|-------------------------|----------------------------------|
| 1. Gérard ALLART, | 8. Jean-Claude GUINET, | 15. Maryvone RINGEVAL, |
| 2. Pascal BRUNIAUX, | 9. Billy JOURNET, | 16. Gérard SETAN, |
| 3. Olivier DELSAUX, | 10. Marc LANGLAIS, | 17. Sylvain TRANOY, |
| 4. Jacques DENOYELLE, | 11. Philippe LOYEZ, | 18. Marie-Danielle CHEVALIER(S), |
| 5. Eddy DHERBECOURT, | 12. Romain MANESSE, | 19. Bernadette GODET(S), |
| 6. Pascal DUEZ, | 13. Michel PRETTRE, | 20. Marie-Claude URBAIN (S) |
| 7. Olivier GOBERT, | 14. Francis NOBLECOURT, | 21. Thérèse WARGNIES(S) |

Suppléants sans voix délibérative :

- Geneviève GAUTHIER(S),
- Jacky LAURENT(S)

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (21 votants – 18 titulaires – 3 suppléants ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|--------------------------|-----------------------|------------------------------|
| 1. Etienne BASQUIN, | 8. Monique LESNE, | 15. Laurence RIBES, |
| 2. Marie-Josée DEPREZ, | 9. Bertrand LEFEBVRE, | 16. Jeremy RICHARD |
| 3. Bernadette DUBUIS, | 10. Julien LEONARD | 17. Lillane RICHOMME, |
| 4. André-Marie FORRIERE, | 11. Joseph MODARELLI, | 18. Paul SOUPLY |
| 5. Jean-Claude GERARD, | 12. Gilles PELLETIER | 19. Claude DOYER(S) |
| 6. Yannick HERBET, | 13. Patrice QUEVREUX, | 20. Sarah LEVET (S) |
| 7. Michel HENNEQUART, | 14. Henri QUONIOU, | 21. Jean-Michel MAIRESSE (S) |

Communauté de Communes du Pays Solesmois (3 votants – 2 titulaires – 1 suppléant ayant obtenu procuration) :

1. Jean-Marc BOUCLY,
2. Didier ESCARTIN,
3. Denis DELSART(S)

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 059-255902330-20231219-D2023_29-DE

OBJET : CEE : AVENANT A LA CONVENTION

Le Président, Sylvain TRANOY rappelle que le dépôt des CEE se réalise dans un cadre réglementaire strict et avec des objectifs nationaux pluriannuels définis dans une « période ». Depuis le 1^{er} janvier 2022, la cinquième période est entrée en vigueur.

Dans le cadre de son rôle de regroupueur des CEE pour les collectivités / bénéficiaires de l'arrondissement, Le Président, Sylvain TRANOY informe que le Pays du Cambresis conventionne avec chacun afin de valoriser ces CEE.

L'article 13 – durée et résiliation – de cette convention fait référence à une période avec une reconduction pour la période suivante par avenant de prolongation.

Des collectivités ayant déposés des CEE lors de la période 4 et reconduisant l'opération sur la période 5 nécessitent cet avenant, afin de sécuriser le dépôt des CEE et donc leur valorisation.

Il est proposé de :

- Approuver l'avenant à la convention initiale, entre le SM du PETR du Pays du Cambresis et la collectivité concernée, permettant notamment de prolonger la période de dépôt des CEE
- Autoriser le président à signer les avenants correspondants et tout document s'y afférent

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Sylvain TRANOY



Publié le 21 DEC. 2023

Certifié exécutoire le 21 DEC. 2023

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 059-255902330-20231219-D2023_29-DE